

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

### Définitions des termes utilisés dans les présentes CGV

**Prix du voyage** : prix total TTC des prestations de KST Tours tel que mentionné dans la facture proforma adressée au voyageur

**Offre de voyage** : devis détaillant les prestations proposées par KST Tours, avec un prix total TTC

**Offre de voyage confirmée** : récapitulatif de l'itinéraire, des hébergements et prestations fournies par KST Tours, du prix du voyage

**Voyageur** : désigne le client de KST Tours, capable juridiquement de procéder à une réservation de voyage. Ce terme désigne également, selon le contexte dans les CGV (conditions générales de ventes), tous les participants au voyage, tels que la liste est fournie dans la fiche voyageur transmise à KST Tours au moment de la réservation du voyage

**Date de prise en charge** : date de début de la prestation réalisée par KST Tours dans le cadre de l'offre de voyage confirmée objet d'une réservation par le voyageur

**Email de KST Tours** : désigne l'adresse mail de KST Tours à utiliser pour tous les courriers électroniques envoyés par le voyageur à l'attention de KST Tours – en l'occurrence [info.ksttours@gmail.com](mailto:info.ksttours@gmail.com) – toute autre adresse mail utilisée par le voyageur pour communiquer avec KST Tours ne saurait engager la responsabilité de KST Tours

**Offre « KST Liberté »** : A la différence des autres offres de voyage de KST Tours, les offres « KST Liberté » proposées par KST Tours mentionnent une catégorie d'hôtel (définie par KST Tours et détaillée dans l'offre de voyage confirmée) ainsi qu'une liste d'hôtels utilisés par KST Tours pour déterminer le prix du voyage. Durant le voyage les hébergements seront ceux listés dans l'offre de voyage ou des équivalents. Ces offres sont réservées aux voyageurs accordant plus d'importance au programme du voyage qu'au choix d'hôtels spécifiques, des voyageurs recherchant avant tout des hébergements propres, climatisés, avec salle d'eau (avec eau chaude). Ces offres ne conviennent pas aux voyageurs souhaitant des hôtels de catégorie supérieure ou luxe

### Prestations incluses dans le prix du voyage :

- ✓ **Transport en véhicule adapté au nombre de voyageurs** tel que défini dans l'offre de voyage confirmée transmise par Email.
- ✓ **Tous les hébergements** avec petit-déjeuner et repas tels que prévus dans l'offre de voyage confirmée.  
Pour les offres de voyage « KST Liberté » : les hébergements mentionnés dans ces offres de voyage ne sont pas garantis. En cas d'indisponibilité, des hébergements équivalents sont fournis dans un rayon de 35 kms de l'adresse des hôtels mentionnés dans l'offre de voyage. Certaines destinations hors sentiers battus sont exclues des offres « KST liberté » Elles sont précisées dans les offres de voyage adressées au voyageur.
- ✓ **Tous les frais annexes** tels que définis dans l'offre de voyage confirmée.
- ✓ **Toutes les activités et visites mentionnées [inclus]** dans l'offre de voyage confirmée (sauf les suppléments caméras ou appareil photo).

### Non inclus dans le prix du voyage :

- ✓ Les billets d'avion non mentionnés « inclus » dans l'offre de voyage confirmée
- ✓ Les taxes d'aéroport non mentionnés « inclus » dans l'offre de voyage confirmée
- ✓ Les repas non prévus dans l'offre de voyage confirmée
- ✓ Boissons, pourboires et autres dépenses personnelles
- ✓ Assurance annulation et autres assurances personnelles
- ✓ Les frais de visas et plus généralement tous les autres frais non définis comme inclus dans l'offre de voyage confirmée

### Conditions de ventes :

KST Tours Pvt Ltd a défini ses conditions générales de vente (CGV) au vu des spécificités des circuits ou séjours que KST Tours propose à la vente. Toute réservation d'un voyage objet d'une offre de voyage confirmée par KST Tours implique l'adhésion sans réserve à ces présentes conditions générales de vente. En cas de modification ou contradiction entre les CGV qui sont adressées au voyageur par mail au moment de l'envoi du formulaire de réservation « fiche voyageur » et celles du site Internet (ou de tout autre support) de KST Tours, celles consultables lors de l'envoi du formulaire de réservation prévaudront.

## Article 1 - réservation et paiement

La réservation du voyageur se fait auprès de KST Tours par mail. La réservation du voyageur devient ferme et définitive à la réception par KST Tours du formulaire de réservation « fiche voyageur » dûment rempli et retourné par mail, accompagné d'une copie d'un billet d'avion de l'un des passagers mentionnés dans la « fiche voyageur ».

A réception de la réservation, KST Tours réserve les hébergements et informe le voyageur par mail dans les 72 heures ouvrées de l'état des confirmations des hôtels prévus dans l'offre de voyage confirmée.

Le cas échéant, KST Tours indique les hébergements réservés en remplacement de ceux prévus dans l'offre de voyage confirmée et indisponibles. Le voyageur dispose d'un délai de 48H pour valider les éventuels hôtels réservés en remplacement par KST tours, ou solliciter la proposition d'autres hôtels que ceux proposés par KST Tours en remplacement des hôtels indisponibles. L'absence de réponse du voyageur dans ce délai de 48H vaut acceptation des hôtels réservés en remplacement par KST Tours et acceptation de l'éventuelle variation du prix du voyage. Le cas échéant, le voyageur peut annuler sa réservation sans frais dans ce délai de 48H. Passé ce délai, les conditions relatives aux annulations telles que décrites à l'article 3 des présentes CGV s'appliquent.

KST Tours adresse en même temps que l'offre de voyage confirmée, CGV (consultables en ligne), la facture proforma du voyage, ainsi que les informations nécessaires au paiement de l'acompte.

Le voyageur doit alors procéder au versement de l'acompte dans les délais et conditions prévus à l'article 2 "modalités de paiement".

## Article 2 - Modalités de paiement

**Selon le délai entre la date de réservation et la date de prise en charge par KST Tours :**

### **- De 31 jours**

- 100% du prix du voyage ou 95% d'acompte du montant total de la facture proforma. Le règlement de l'acompte doit être réalisé dans les 3 jours suivant l'envoi de la facture proforma par KST Tours, sous peine d'annulation de la réservation.
- Le cas échéant le solde sera réglé en espèces, le jour de la prise en charge des voyageurs.

### **+ De 30 jours**

- 20% d'acompte du prix du voyage hors billets de transport inclus dans les prestations de KST Tours **PLUS** le prix des billets de transport (avion, train, bateau, etc.) inclus dans les prestations de KST Tours, doivent être réglés dans les 8 jours suivant l'envoi de la facture proforma par KST Tours, sous peine d'annulation de la réservation.
- 75% d'acompte 31 jours minimum avant la date de prise en charge des voyageurs, sous peine d'annulation de la réservation.
- Le solde sera réglé en espèces, le jour de la prise en charge des voyageurs ou bien sera réglé en même temps que le second acompte selon le choix du voyageur.

En cas de non règlement dans les délais impartis, la date d'annulation prise en compte sera la date d'envoi par KST Tours du mail signifiant au client la décision d'annulation du voyage pour défaut de paiement. Les conditions d'annulation prévues à l'article 3 « conditions relatives aux annulations » seront applicables en conséquence.

Les règlements à KST Tours seront effectués **soit** par transfert international, **soit** par carte bancaire (VISA / MASTER CARD avec sécurisation de type « Verified by Visa » ou « 3D secure »), soit par virement local (pour les voyageurs résidant en Inde et disposant d'un compte bancaire en Inde).

Le montant de la facture proforma est en roupies. Il correspond **au montant net à percevoir en roupies par KST Tours Pvt Ltd**. Les taux de change utilisés pour tous les calculs sont ceux fournis par la Banque AXIS Bank, agence de THRISSUR – KERALA – INDIA.

## Article 2-1 Cas particulier des offres « KST Liberté »

**Selon le délai entre la date de réservation et la date de prise en charge par KST Tours :**

### **- de 11 jours**

- 95% du montant total de la facture proforma doit être réglé au plus tard 3 jours avant la date de prise en charge des voyageurs.
- le solde sera réglé en espèces, le jour de la prise en charge des voyageurs.

### **+ De 10 jours**

- 20% d'acompte du prix du voyage hors billets de transport inclus dans les prestations de KST Tours **PLUS** le prix des billets de transport (avion, train, bateau, etc.) inclus dans les prestations de KST Tours, doivent être réglés dans les 8 jours suivant l'envoi de la facture proforma par KST Tours, sous peine d'annulation de la réservation.

- 75% d'acompte 3 jours minimum avant la date de prise en charge des voyageurs, sous peine d'annulation de la réservation.
- Le solde sera réglé en espèces, le jour de la prise en charge des voyageurs.

En cas de non règlement dans les délais impartis, la date d'annulation prise en compte sera la date d'envoi par KST Tours du mail signifiant au client la décision d'annulation du voyage pour défaut de paiement. Les conditions d'annulation prévues à l'article 3 « conditions relatives aux annulations » seront applicables en conséquence.

Les règlements à KST Tours seront effectués **soit** par transfert international, **soit** par carte bancaire (VISA / MASTER CARD avec sécurisation de type « Verified by Visa » ou « 3D secure »), soit par virement local (pour les voyageurs résidant en Inde et disposant d'un compte bancaire en Inde).

Le montant de la facture proforma est en roupies. Il correspond **au montant net à percevoir en roupies par KST Tours Pvt Ltd**. Les taux de change utilisés pour tous les calculs sont ceux fournis par la Banque AXIS Bank, agence de THRISSUR – KERALA – INDIA.

### Article 3 - Conditions relatives aux annulations :

#### Conditions générales d'annulation

Lorsque le nombre de participants tel que mentionné dans l'offre de voyage confirmée est supérieur à 1, des frais d'annulation additionnels aux frais d'annulation détaillés ci-dessous seront appliqués, et ce quelle que soit la date de l'annulation, selon les conséquences des modifications impliquées par l'annulation de certains participants pour les participants restants [ participants restants = (nombre de participants (nombre d'adultes et d'enfants) tel que mentionné dans l'offre de voyage confirmée) moins le nombre de participants ayant demandé l'annulation de leur participation au voyage ]. Les frais d'annulation additionnels incluront par exemple la part supplémentaire des frais de véhicule privé avec chauffeur, des frais de guides, etc., (liste non exhaustive), que devront supporter les participants restants compte tenu de la réduction du nombre de participants. Les frais d'annulation additionnels aux frais ci-dessous détaillés seront calculés afin de maintenir pour chacun des participants restants leur prix du voyage.

- ✓ Pour toute annulation (inclus pour les offres « KST liberté ») jusqu'à 31 jours avant la date de prise en charge : frais d'annulation de 5% du prix du voyage + frais d'annulation des billets de transport selon les conditions générales des différents opérateurs de transport + frais d'annulation des activités, des visites, des chambres d'hôtels, des taxis, (liste non exhaustive), inclus dans les prestations de KST Tours, selon les conditions générales des différents prestataires et pour lesquels KST Tours a versé un acompte avant la date de la demande d'annulation du voyageur.
- ✓ Pour toute annulation entre 30 jours et 11 jours avant la date de prise en charge et dont la date de prise en charge est comprise entre le **1 avril (inclus) et le 31 octobre (inclus)** : frais d'annulation de 60% du prix du voyage hors prix des billets de transport inclus dans les prestations de KST Tours + frais d'annulation des billets de transport inclus dans les prestations de KST Tours selon les conditions générales des différents opérateurs de transport + frais d'annulation des activités, des visites, des chambres d'hôtels, des taxis, (liste non exhaustive), inclus dans les prestations de KST Tours, selon les conditions générales des différents prestataires et pour lesquels KST Tours a versé un acompte avant la date de la demande d'annulation du voyageur.
- ✓ Pour toute annulation entre 30 jours et 11 jours avant la date de prise en charge et dont la date de prise en charge est comprise entre le **1<sup>er</sup> Novembre (inclus) de l'année en cours et le 31<sup>er</sup> Mars (inclus) de l'année suivante** : frais d'annulation de 95% du prix du voyage.
  - Pour les offres « KST liberté », frais d'annulation de 5% du prix du voyage hors (prix des billets de transport inclus dans les prestations de KST Tours) + frais d'annulation des billets de transport selon les conditions générales des différents opérateurs de transport + frais d'annulation des activités, des visites, des chambres d'hôtels, des taxis, (liste non exhaustive), inclus dans les prestations de KST Tours, selon les conditions générales des différents prestataires et pour lesquels KST Tours a versé un acompte avant la date de la demande d'annulation du voyageur.
- ✓ Pour toute annulation reçue 10 jours ou moins avant la date de prise en charge : frais d'annulation de 100% du prix du voyage, sauf pour les offres « KST Liberté ».
  - Pour les offres « KST Liberté » :
    - pour toute annulation reçue entre 10 jours et 4 jours avant la date de prise en charge les frais d'annulation sont de 20% du prix du voyage hors prix des billets de transport inclus dans les prestations de KST Tours + frais d'annulation des billets de transport selon les conditions générales des différents opérateurs de transport + frais d'annulation des activités, des visites, des chambres d'hôtels, des taxis, (liste non exhaustive), inclus dans les prestations de KST Tours, selon les conditions générales des différents prestataires et pour lesquels KST Tours a versé un acompte avant la date de la demande d'annulation du voyageur.
    - pour toute annulation reçue entre 3 jours et la date de prise en charge les frais d'annulation sont de 100% du prix du voyage.

Les frais d'annulation totaux représentent le total des frais d'annulation ci-avant et des frais d'annulation additionnels ci-avant. La date d'annulation prise en compte pour l'application des conditions relatives aux annulations est la date d'envoi du mail par le voyageur à l'adresse Email de KST Tours informant KST Tours de sa demande d'annulation, sous réserve de la réception par le voyageur d'un accusé de bonne réception de cette demande d'annulation adressé au voyageur en réponse par KST Tours.

A défaut de l'obtention de cet accusé de réception de KST Tours dans un délai de 48H, il appartient au voyageur d'adresser sa demande d'annulation à KST Tours par courrier avec accusé de réception à l'adresse de KST Tours mentionnée à l'article 8 « réclamations ». Dans ce cas, la date d'annulation prise en compte pour l'application des conditions relatives aux annulations sera la date de la remise à KST Tours de la lettre avec accusé de réception ou à défaut la date de sa première présentation à KST Tours.

Les frais d'annulation totaux seront déduits de l'acompte à restituer au voyageur ayant demandé l'annulation. Le cas échéant, si l'acompte déjà versé à KST Tours n'est pas suffisant pour honorer les frais d'annulation totaux, le voyageur s'engage à verser la différence par tout moyen à sa convenance dans un délai de 8 jours à compter de la signification par mail de KST Tours du montant des dits frais d'annulation totaux. Lorsque le nombre de participants au voyage est supérieur à 1, le non-paiement des frais d'annulation additionnels dans le délai de 8 jours à partir de la signification par mail de KST Tours entraîne de facto la répartition desdits frais entre les participants restants et l'intégration desdits frais aux prochains paiements dus par les participants restants, conformément aux modalités de paiement de l'article 2 des présentes CGV, sans possibilité de contestation.

A défaut, KST Tours se réserve le droit d'engager toute procédure nécessaire au bon paiement de ces frais.

La non présentation au rendez-vous pour quelque raison que ce soit, le jour de la prise en charge convenu avec KST Tours, n'ouvre droit à aucun remboursement.

Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit à l'initiative du voyageur ou de KST Tours pour toutes raisons (qu'il s'agisse de la sécurité du voyageur, de contraintes techniques ou administratives indépendantes de KST Tours, de cas de force majeure, (etc. liste non exhaustive)), n'ouvre droit à aucun remboursement.

Cependant, au cas par cas, KST Tours mettra tout en œuvre pour proposer dans la mesure du possible des solutions de report partiel, d'avoir partiel, voire de remboursement partiel, pour la partie du voyage non réalisée à cause d'une interruption du voyage pour un cas de force majeure faisant partie de la liste des cas de force majeure définis au paragraphe 3-1-4 des présentes CGV. Pour les clients ayant choisi une offre « KST liberté », voir le détail des conditions particulières de remboursement suite à l'interruption de leur voyage pour cas de force majeure au paragraphe 3-1-4 des présentes CGV.

Tout voyageur doit s'assurer de la validité de son passeport et visa ou de tout autre document requis par l'ambassade ou le gouvernement indien pour entrer dans ce pays. Un voyageur qui ne pourrait embarquer sur un vol ou entrer en Inde, faute de présenter les documents requis de police, douanier et/ou sanitaire, ne pourrait prétendre à aucun remboursement. KST Tours pvt Ltd ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des conséquences de l'inobservation par le voyageur des règlements policiers, douaniers ou sanitaires préalablement ou au cours du voyage qu'il s'agisse d'un problème de visa, de la perte des papiers d'identité ou des billets d'avion. (Liste non exhaustive). Il est de la responsabilité du voyageur de consulter régulièrement les sites internet des autorités compétentes concernant les réglementations en vigueur applicables à son voyage.

Toute demande de report en dehors des cas particuliers tels que décrits à l'article 3-1 sera étudiée au cas par cas, sans aucun engagement de KST Tours.

## **Article 3-1 CAS PARTICULIERS**

### **3-1-1 Cas particulier de demande de report de tout le voyage par le voyageur pour cas de force majeure (hors offres « KST liberté »)**

Pour les cas suivants de force majeure suivants :

- Confinement dans votre pays de résidence empêchant le voyageur d'atteindre le lieu de prise en charge prévu en Inde le jour de prise en charge prévu
- Fermeture des frontières en Inde décrétée par le gouvernement national indien empêchant le voyageur d'effectuer votre voyage
- Quarantaine obligatoire à l'arrivée en Inde décrétée par le gouvernement national indien empêchant le voyageur d'atteindre le lieu de prise en charge prévu en Inde le jour de prise en charge prévu

le voyageur pourra demander le report de son voyage dans les conditions suivantes :

- Jusqu'à 72H avant la date de prise en charge par KST Tours, le voyageur peut demander le report de son voyage par mail à KST Tours en précisant le motif du cas de force majeure et en joignant le cas échéant les justificatifs (en cas de décision de confinement dans le pays de résidence prise par le gouvernement).

- Des frais de report de 3% du prix du voyage sont applicables, auxquels des frais d'actualisation liés aux conséquences des modifications des dates de voyage pourront le cas échéant s'ajouter pour compenser (liste non exhaustive):
  - L'évolution du prix des carburants, des taxes gouvernementales, des tarifs des hôtels et de leur disponibilité aux nouvelles dates de voyage, (etc. l'actualisation concernant l'ensemble des prestations incluses dans l'offre de voyage de KST Tours).
  - Les frais engendrés par la nécessité d'annuler ou reporter des billets de transport locaux en Inde et/ou internationaux.
  - Les frais éventuels engendrés par la nécessité d'annuler certaines activités ou visites incluses réglées par KST Tours et non remboursables ou non reportables telles que les safaris et autres activités gérées par les gouvernements locaux ou nationaux.
- Le montant des frais de report d'actualisation sera adressé au voyageur après validation des nouvelles dates de voyage et devra être réglé préalablement à la confirmation de l'acceptation du report de voyage par KST Tours.
- Le report du voyage sera valide pour une durée de 12 mois à compter de la date d'envoi de la proposition de report de KST Tours. Au-delà de cette période de 12 mois, aucun remboursement ni nouveau report ne sera accordé.
- Entre 72H et la date de prise en charge, toute demande de report de voyage pour cas de force majeure sera étudiée au cas par cas pour déterminer le montant exact des frais de report selon les frais engagés par KST Tours (frais liés à l'envoi du chauffeur à l'aéroport d'arrivée du voyageur la veille de la prise en charge, (etc., non exhaustif) et des conditions générales des hôtels des 3 premiers jours de voyage, sans préjuger des éventuels frais d'actualisation qui ne pourront être calculés qu'au moment de fixer les nouvelles dates de voyage.

Pour le cas de force majeure lié à une catastrophe naturelle, le report sera étudié au cas par cas selon la nécessité ou non de reporter tout le voyage, de modifier une partie de l'itinéraire, etc., sans engager la responsabilité de KST Tours ni garantir d'indemnisation.

### **3-1-2 Cas particulier de demande d'annulation par le voyageur pour cas de force majeure (hors offres « KST liberté ») – applicable exclusivement aux voyageurs ne disposant d'aucune assurance couvrant l'annulation de leur voyage pour les cas de force précisés ci-dessous**

Pour les cas suivants de force majeure suivants :

- Confinement dans le pays de résidence du voyageur l'empêchant d'atteindre le lieu de prise en charge prévu en Inde le jour de prise en charge prévu.
- Fermeture des frontières en Inde décrétée par le gouvernement national ou local indien empêchant le voyageur d'effectuer votre voyage.
- Quarantaine obligatoire à l'arrivée en Inde décrétée par le gouvernement national ou local indien empêchant le voyageur d'atteindre le lieu de prise en charge prévu le jour de prise en charge prévu.

le voyageur pourra demander l'annulation de son voyage dans les conditions particulières suivantes :

1. Le mail de demande d'annulation doit être envoyé par le voyageur à la boîte Email de KST Tours au minimum 15 jours avant la date de prise en charge du voyageur par KST Tours.
2. Les frais d'annulation sont de 20% du prix du voyage hors billets de transport inclus dans les prestations de KST Tours + frais d'annulation sur les billets de transport selon les conditions générales des différents opérateurs de transport + frais d'annulation des activités, des visites, des chambres d'hôtels, des taxis (non exhaustif), selon les conditions générales des différents prestataires, pour lesquels KST Tours aurait versé un acompte avant la date de la demande d'annulation du voyageur.
3. Le voyageur devra avoir payé l'intégralité de sa facture afin de prétendre à un remboursement. Le cas échéant, si un solde est dû à KST Tours au moment de la demande d'annulation, ce solde viendra en déduction du montant du remboursement présumé.
4. Le voyageur adressera en complément à KST Tours dans les meilleurs délais suivant sa demande d'annulation :
  - Une attestation sur l'honneur indiquant qu'il a épuisé toutes les possibilités de garantie auprès de toute Assurance et n'a obtenu aucune prise en charge quelle qu'en soit la source.
  - Le cas échéant, la copie de la ou les attestations d'assurance Voyage, Annulation, ou assurances liées à des cartes bancaires.

Entre 14 jours avant la date de prise en charge et la date de prise en charge, les conditions générales d'annulation de l'**Article 3 « Conditions relatives aux annulations »** seront appliquées.

**IMPORTANT** : KST Tours ne saurait en aucun cas se substituer à (aux) assurance(s) annulation souscrite(s) par le voyageur. Il en résulte que le ou les assureurs du voyageur ne pourra (ront) en aucun cas se prévaloir de la présente clause de remboursement au voyageur par KST Tours dans ces cas particuliers de force majeure tel que détaillés dans ce paragraphe 3-1-2 pour déduire au client toute ou partie des sommes qu'il doit lui verser au titre des garanties de son contrat avec le voyageur, car l'objet de cette prise en charge par KST Tours est exclusivement de pallier certaines des exclusions de garantie (pour les cas de force majeure précisées ci-avant dans cet article) prévues éventuellement dans le(s) contrat(s) d'assurance souscrit(s) par le voyageur pour son voyage avec KST Tours.

Le remboursement sera effectué par KST Tours dans un délai de 45 jours à compter de la date de réception des documents demandés (attestation, copie d'assurance (s)).

KST Tours se réserve le droit d'effectuer toutes les vérifications auprès des assureurs et banques concernées. En cas de fausse déclaration du voyageur, KST Tours se réserve le droit de réclamer au voyageur le remboursement des sommes qui lui auront été reversées par KST Tours ou d'annuler l'avoir éventuellement émis en faveur du voyageur au titre de l'annulation du voyage, et le cas échéant, d'entamer toutes poursuites nécessaires.

### **3-1-3 Cas particulier de demande d'annulation par le voyageur pour cas de force majeure pour les voyages avec l'offre « KST Liberté » – applicable exclusivement aux voyageurs ne disposant d'aucune assurance couvrant l'annulation de leur voyage pour les cas de force précisés ci-dessous**

Pour les offres de voyage « KST Liberté », dans les cas suivants de force majeure suivants :

- Confinement dans le pays de résidence du voyageur l'empêchant d'atteindre le lieu de prise en charge prévu en Inde le jour de prise en charge prévu.
- Fermeture des frontières en Inde décrétée par le gouvernement national ou local indien empêchant le voyageur d'effectuer votre voyage.
- Quarantaine obligatoire à l'arrivée en Inde décrétée par le gouvernement national ou local indien.

le voyageur pourra demander l'annulation de son voyage dans les conditions particulières suivantes :

1. Le mail de demande d'annulation doit être envoyé par le voyageur à la boîte Email de KST Tours au minimum **72 heures avant la date de prise en charge** du voyageur par KST Tours.
2. Les frais d'annulation sont de **5%** du prix du voyage hors billets de transport inclus dans les prestations de KST Tours + frais d'annulation sur les billets de transport selon les conditions générales des différents opérateurs de transport + frais d'annulation des activités, des visites, des chambres d'hôtels, des taxis (non exhaustif), selon les conditions générales des différents prestataires, pour lesquels KST Tours aurait versé un acompte avant la date de la demande d'annulation du voyageur
3. Entre 72H et la date de prise en charge du voyageur, les frais d'annulation seront de 5% du montant TTC de voyage + frais d'annulation sur les billets de transport selon les conditions générales des différents opérateurs de transport + le montant des frais engagés par KST Tours pour les 3 premiers jours du voyage à compter de la date de prise en charge + frais d'annulation des activités, des visites, des chambres d'hôtels, des taxis (non exhaustif), selon les conditions générales des différents prestataires, pour lesquels KST Tours aurait versé un acompte avant la date de la demande d'annulation du voyageur.
4. Le voyageur devra avoir payé l'intégralité de sa facture afin de prétendre à un remboursement. Le cas échéant, si un solde est dû à KST Tours au moment de la demande d'annulation, ce solde viendra en déduction du montant du remboursement présumé.
5. Le voyageur adressera en complément à KST Tours dans les meilleurs délais suivant sa demande d'annulation :
  - Une attestation sur l'honneur indiquant qu'il a épuisé toutes les possibilités de garantie auprès de toute Assurance et n'a obtenu aucune prise en charge quelle qu'en soit la source.
  - Le cas échéant, la copie de la ou les attestations d'assurance Voyage, Annulation, ou assurances liées à des cartes bancaires.

**IMPORTANT** : KST Tours ne saurait en aucun cas se substituer à (aux) assurance(s) annulation souscrite(s) par le voyageur. Il en résulte que le ou les assureurs du voyageur ne pourront en aucun cas se prévaloir de la présente clause de remboursement au

voyageur par KST Tours dans ces cas particuliers de force majeure tel que détaillés dans ce paragraphe 3-1-3 pour déduire au client toute ou partie des sommes qu'il doit lui verser au titre des garanties de son contrat avec le voyageur, car l'objet de cette prise en charge par KST Tours est exclusivement de pallier certaines des exclusions de garantie (pour les cas de force majeure précisées ci-avant dans cet article) prévues éventuellement dans le(s) contrat(s) d'assurance souscrit(s) par le voyageur pour son voyage avec KST Tours.

Le remboursement sera effectué par KST Tours dans un délai de 45 jours à compter de la date de réception des documents demandés (attestation, copie d'assurance (s)).

KST Tours se réserve le droit d'effectuer toutes les vérifications auprès des assureurs et banques concernées. En cas de fausse déclaration du voyageur, KST Tours se réserve le droit de réclamer au voyageur le remboursement des sommes qui lui auront été reversées par KST Tours ou d'annuler l'avoir éventuellement émis en faveur du voyageur au titre de l'annulation du voyage, et le cas échéant, d'entamer toutes poursuites nécessaires.

### **3-1-4 Cas particulier d'interruption de voyage pour cas de force majeure pour les voyages avec l'offre « KST Liberté » – applicable exclusivement aux voyageurs ne disposant d'aucune assurance couvrant l'annulation de leur voyage pour les cas de force précisés ci-dessous**

Pour les offres de voyage « KST Liberté », dans les cas de force majeure suivants :

- a. Catastrophe naturelle se produisant en Inde et empêchant le voyageur de poursuivre son voyage en cours y compris avec modification d'itinéraire et ou d'hébergements nécessitée par ladite catastrophe naturelle et affectant plus de 3 nuitées telles que détaillées dans l'offre de voyage.
- b. Fermeture des frontières en Inde décrétée par le gouvernement national indien ou confinement décrété par le gouvernement local ou indien, décisions applicables rapidement ou avec un risque majeur de l'être (selon l'estimation de KST Tours) empêchant le voyageur de poursuivre son voyage.

en cas d'interruption du voyage en cours, à l'initiative du voyageur ou de KST Tours, KST Tours s'engage à rembourser au voyageur le montant correspondant à la quote-part du voyage non effectué selon le calcul suivant : KST Tours calculera le montant à rembourser en fonction du prix des prestations non utilisées par le voyageur à compter de la date d'interruption, déduction faite de la franchise correspondant aux 72H de voyage suivant le jour de l'interruption du voyage (toutes prestations incluses), des frais éventuels nécessaires à l'acheminement du voyageur vers la destination de son choix (aéroport, etc.) et + des frais éventuels d'annulation de certaines activités ou visites incluses réglées par KST Tours et non remboursables telles que les safaris et autres activités gérées par les gouvernements locaux ou nationaux.

Le voyageur adressera à KST Tours dans les meilleurs délais suivant l'interruption du voyage :

- Une attestation sur l'honneur indiquant qu'il a épuisé toutes les possibilités de garantie auprès de toute Assurance et n'a obtenu aucune prise en charge quelle qu'en soit la source.
- Le cas échéant, la copie de la ou les attestations d'assurance Voyage, Annulation, ou assurances liées à des cartes bancaires.

**IMPORTANT :** KST Tours ne saurait en aucun cas se substituer à (aux) assurance(s) annulation souscrite(s) par le voyageur. Il en résulte que le ou les assureurs du voyageur ne pourront en aucun cas se prévaloir de la présente clause de remboursement au voyageur par KST Tours dans ces cas particuliers de force majeure tel que détaillés dans ce paragraphe 3-1-4 pour déduire au client toute ou partie des sommes qu'il doit lui verser au titre des garanties de son contrat avec le voyageur, car l'objet de cette prise en charge par KST Tours est exclusivement de pallier certaines des exclusions de garantie (pour les cas de force majeure précisées ci-avant dans cet article) prévues éventuellement dans le(s) contrat(s) d'assurance souscrit(s) par le voyageur pour son voyage avec KST Tours.

Le remboursement sera effectué par KST Tours dans un délai de 45 jours à compter de la date de réception des documents demandés (attestation, copie d'assurance (s)).

KST Tours se réserve le droit d'effectuer toutes les vérifications auprès des assureurs et banques concernées. En cas de fausse déclaration du voyageur, KST Tours se réserve le droit de réclamer au voyageur le remboursement des sommes qui lui auront été reversées par KST Tours ou d'annuler l'avoir éventuellement émis en faveur du voyageur au titre de l'annulation du voyage, et le cas échéant, d'entamer toutes poursuites nécessaires.

### **Article 3-2 Conditions relatives aux modifications de voyage après confirmation de la réservation par le voyageur.**

Cette clause concerne toute modification sollicitée par le voyageur.

- **Modification intervenant dans un délai supérieur à 30 jours** avant la prise en charge du voyageur. Toute modification du contenu de l'offre de voyage confirmée fera l'objet de frais administratifs de 25 Euros qui devront être réglés en même temps que le solde du voyage, recalculé selon le prix du voyage révisé en fonction des modifications apportées à la demande du client, avec effet rétroactif. Toute annulation/modification de tickets de transport (Avion, bus, bateau, train, taxi, etc.) et ou de toute activité, visites etc (non exhaustif), de façon générale toute dépense concernant des prestations incluses dans l'offre de voyage et réglée par KST Tours au moment de la demande de modification par le voyageur, pourra faire l'objet de frais additionnels.
- **Modification du circuit dans un délai inférieur à 31 jours** avant la prise en charge du voyageur lorsqu'elle nécessite la modification, l'annulation ou la réservation d'hébergements, de tickets de transport (Avion, bus, bateau, train, taxi) ou de toute autre dépense à engager pour satisfaire aux demandes de modification de voyageur, pourra faire l'objet de frais additionnels aux frais administratifs de 25 Euros selon les conditions générales des prestataires concernés. L'éventuel supplément de prix du voyage sera à régler au jour de la prise en charge ou préalablement sur décision de KST Tours, notifiée au voyageur par mail, sans possibilité de contestation par le voyageur.

### **Article 4 – Prix du voyage**

KST Tours est une société de droit indien, le montant de toutes ses factures proforma ou définitives est déterminé en roupies. Toutes les informations communiquées par KST Tours en euros le sont à titre indicatif uniquement et ne sauraient engager une quelconque responsabilité de KST Tours.

Les prix indiqués sur le site Internet ainsi que sur nos brochures sont donnés à titre indicatif. Le tarif applicable est le prix mentionné dans l'offre de voyage au chapitre « Prix Total », dans le cadre des réserves mentionnées dans cette même offre de voyage. Le prix final du voyage est celui de la facture proforma adressée au voyageur, soumis aux réserves de l'offre de voyage confirmée.

### **Article 5 – Assurances**

KST TOURS pvt Ltd ne saurait se substituer à la responsabilité civile individuelle dont chaque voyageur doit être garanti ni à la responsabilité du voyageur de souscrire ou non des assurances complémentaires telles qu'assurance annulation, rapatriement (...).

KST Tours rappelle que l'assurance voyage est obligatoire. Le voyageur dégage KST Tours de toute responsabilité et ou recours en cas de non souscription de sa part d'une assurance voyage. Il est important que le voyageur conserve durant le voyage la copie du contrat avec les coordonnées de la ou les assurances souscrites. Dans la fiche voyageuse, il est demandé de renseigner les informations concernant les assurances et les coordonnées des personnes à contacter en cas d'accident. Notre équipe aidera le voyageur à ouvrir un dossier auprès de l'assurance et contactera ses proches si le voyageur est dans l'incapacité de les contacter.

### **Article 6 – Mineurs**

Pour les mineurs qui voyagent avec l'un des parents, tuteurs ou autres personnes majeures, il convient que le voyageur s'assure d'être en possession des documents nécessaires pour le mineur qui l'accompagne (livret de famille et carte nationale d'identité ou passeport et, le cas échéant, autorisation de sortie du territoire).

### **Article 7 – responsabilité**

Conformément à l'article L. 211-17 du C. Tourisme, KST Tours pvt Ltd ne pourra être tenue pour responsable des conséquences d'événements extérieurs, notamment (liste non exhaustive) :

- ✓ Perte ou vol des billets d'avion,
- ✓ Défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaire périmés ou d'une durée de validité insuffisante (carte nationale d'identité, passeport, visa) etc.
- ✓ Incidents ou événements imprévisibles et insurmontables liés à un tiers, tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à KST Tours Pvt Ltd, émeutes, incidents techniques ou administratifs extérieurs à KST Tours pvt Ltd, encombrement de l'espace aérien, faillite d'un prestataire de KST Tours Pvt Ltd, intempéries, catastrophes naturelles, pannes, pertes ou vols de bagages ou d'autres effets personnels des voyageurs. Le ou les retards subis ayant pour origine les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications d'itinéraire/programme qui découleraient éventuellement des cas visés, ne pourront entraîner aucun remboursement ou indemnisation à quelque titre que ce soit de la part de KST TOURS pvt Ltd, notamment du fait de la modification de la durée du circuit ou séjour initialement prévue. Les éventuels frais additionnels liés à ces incidents ou événements imprévisibles et insurmontables (taxes, nuits d'hôtel, frais de parking, rachat de titres de transport, ...) resteront à la charge du voyageur.



- ✓ Annulation imposée par des circonstances présentant les caractères de la force majeure et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs et/ou injonction d'une autorité administrative : KST Tours pvt Ltd se réserve le droit de modifier les dates du voyage, la durée du voyage, les horaires ou les itinéraires prévus si elle juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée et ce, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

#### **Article 8 – réclamations**

Toute réclamation devra être adressée à KST Tours Private Limited B1, OOTY GARDEN, NEAR 7th DAY SCHOOL, MOOSPET ROAD, EASTFORT POST THRISSUR – 680005 KERALA- INDIA par lettre recommandée avec accusé de réception dans les meilleurs délais suivant la date du retour du voyage, accompagnée de pièces justificatives.

Pour tout recours en justice seul le Tribunal de Thrissur – Kerala – India sera retenu.

Conditions générales de vente mise à jour le 25-03-2023